



## PRESENTATION

### 1 - du Syndicat Départemental d'Electricité et d'Equipeement Lozère

Le SDEE a été créé en 1950, sous le nom de "Syndicat Départemental des collectivités concédantes d'électricité" de la Lozère avec, à l'époque, comme compétences de base, le pouvoir concédant pour la distribution publique d'électricité et l'électrification rurale.

Notre Syndicat a été progressivement sollicité par les 185 communes du département (qui adhèrent directement ou par l'intermédiaire de Syndicats Intercommunaux d'Electrification) pour prendre en charge d'autres activités dans des domaines susceptibles de bénéficier du savoir-faire acquis dans celui de la distribution d'énergie. Une modification statutaire a entériné en 1971 cet élargissement des vocations du Syndicat, qui a pris son nom actuel de Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipeement en 1992.

Le SDEE assume ainsi aujourd'hui une grande variété de responsabilités, prises progressivement, le plus souvent à l'initiative et à la demande des communes adhérentes, au service desquelles le SDEE a placé ses interventions mais aussi dans le cadre d'un partenariat actif avec le Département. Il y a une sorte de logique naturelle, pour un syndicat tel que le SDEE de la Lozère, à décliner le savoir-faire initialement acquis dans le cadre de la distribution d'électricité, au niveau d'autres services en réseaux. Pour ce faire, le SDEE a développé plusieurs équipes techniques (Services Publics Industriels et Commerciaux) assumant des prestations pour le compte des communes dans les domaines de l'éclairage public, de l'eau potable et l'assainissement, de l'environnement (gestion des déchets), de la voirie et de la téléphonie mobile.

### 2 - du Réseau Éducation Environnement Lozère

Poussé par un constat de départ qui est que nous ne sommes pas nombreux en Lozère, le Réseau Education Environnement Lozère est né de la volonté de certains acteurs de l'éducation à l'environnement à se rassembler pour construire ensemble. Ainsi, au mois de mars 2000, l'association Réseau Education Environnement Lozère est créée avec la volonté première de réunir autour d'une même table des instances qui n'ont pas réellement l'habitude de se côtoyer : les acteurs de terrain (associations, personnes, entreprises), les décideurs, les financeurs.

D'un manque de communication entre les échelons, la volonté était de passer à une table ronde permettant aussi bien à de petites associations de s'exprimer face aux décideurs, qu'aux financeurs de formuler leurs demandes en matière d'implication sur le terrain.

Le R.É.E.L. est composé d'une quarantaine de membres regroupant des associations, des entreprises, des individuels, des établissements publics et des collectivités territoriales. Ayant acquis une certaine légitimité sur le territoire et afin d'animer ce réseau d'acteurs, un salarié à temps partiel assure la mission de coordination du réseau.

Dans un objectif collectif de développer l'éducation à l'environnement, le R.É.E.L. s'est naturellement positionné sur quatre champs d'actions :

- Échanger, mutualiser, communiquer
- Représenter le réseau et ses membres, promouvoir l'EEDD
- Aide au montage de projet / accompagnement de professionnels
- Réaliser des actions d'EEDD et de formation

## Description de l'action

Cette campagne de sensibilisation, prévue de 2008 à 2010, intervient comme une deuxième étape pour le public des Ecoles publiques et privées de Lozère après celle engagée lors de la mise en place en Lozère de la collecte sélective des déchets ménagés et assimilés de 2004 à 2006.

Son but est de permettre à tous de passer du stade de la sensibilisation au geste de tri à la notion de développement durable lié à la qualité de la consommation et du tri des déchets de chacun. Elle est donc basée sur un cycle de quatre étapes dont deux interventions par classe de cycle III (et par classe mixte cycle II / III) dans les 25 cantons de la Lozère et le canton de Sévérac-le-château en Aveyron (base : 215 classes et environ 3500 élèves).

Labellisées par Eco-emballages ces interventions découlent d'un projet pédagogique progressif en vue de sensibiliser les enfants au tri des matières, au recyclage des déchets et des emballages, au compostage et à une consommation responsable.

## Propositions pédagogiques

La démarche pédagogique de cette sensibilisation se base sur un travail participatif des structures professionnelles d'éducation environnement de la Lozère. Un livret pédagogique adapté aux problématiques du département est donné à l'enseignant en début de sensibilisation, et chaque animateur possède une mallette pédagogique spécifique.

Ce livret comprend des informations générales sur les déchets et leur filière, la démarche pédagogique détaillée, des données locales, des idées d'exploitations éducatives à mettre en place et une bibliographie.

L'objectif est d'apprendre aux enfants à trier correctement leurs déchets en fonction de leur origine et de leur devenir, et en prenant conscience de l'importance économique, sociale et écologique de ces gestes. Le but est de faire émerger un comportement éco-citoyen concret dès l'achat du produit jusqu'à la gestion des déchets.

Afin d'élaborer au mieux ces interventions, un travail en amont est nécessaire pour rendre opérationnel la qualité d'une telle campagne de sensibilisation à travers :

- Une conception pédagogique participative
- Un temps de « Préparation » nécessaire à la prise de contact et à l'organisation des interventions avec le projet pédagogique de l'enseignant de la classe concernée.

Les interventions sont basées sur des méthodes pédagogiques actives, ludiques et participatives. Elles dureront toutes un quart de journée scolaire, soit 1H30. Les animateurs prestataires seront issus d'organismes membres du R.E.E.L. et sont compétents dans la thématique des Déchets et plus globalement du Développement Durable. Les animateurs sélectionnés pour réaliser ces interventions bénéficieront en amont d'une formation à ce déroulement pédagogique spécifique pour lequel chacun des intervenants aura contribué à son élaboration. Ils auront tous sollicité l'agrément nécessaire auprès de l'Inspection académique de la Lozère.

Ainsi, la progression pédagogique présentée ci-dessous s'attachera à :

- faire émerger les représentations initiales des enfants sur le sujet,
- apporter une prise de conscience du problème environnemental et social,
- favoriser l'acquisition de connaissances sur les déchets, leur tri, et les filières de traitement,
- définir avec l'enseignant les prolongements possibles dans le projet de la classe

Un cahier pédagogique sera donné à chaque enseignant et école afin de mieux préparer les interventions des animateurs et de s'approprier la progression pédagogique. Les trois premières

étapes peuvent être considérées comme du « clefs en main » mais la quatrième étape, étant optionnelle, permet de monter et planifier un projet d'EEDD « sur mesure » avec l'enseignant.

## Les propositions d'interventions pour les classes

Quatre étapes sont proposées à l'enseignant pour mener à bien cette sensibilisation. Elles peuvent s'étaler sur une ou plusieurs séances selon les souhaits du maître d'œuvre du projet, l'enseignant.

### 1ère étape (enseignant) : Evaluation et diagnostic des élèves.

(questionnaire « famille » et fiche pédagogique fournis par le R.E.E.L.)

- Faire émerger les connaissances et les représentations mentales des élèves.
- Mettre en commun les perceptions de chacun.
- Identifier les pratiques individuelles, familiales et collectives actuelles relatives au tri et au recyclage
- Faire émerger les premiers questionnements.

### 2ème étape (1h30, animateur) : Prise de conscience de l'enjeu environnemental et éducation au tri.

- Prendre conscience de sa propre production de déchets.
- Chercher les liens entre les dispositions collectives et les comportements individuels et familiaux
- Identifier et classer les types de déchets et emballages.
- Aborder les notions de recyclage et les filières.
- Education au geste de tri des déchets et emballages sur son secteur.

### 3ème étape (1h30, animateur) : Acquisition de connaissances sur la consommation responsable et le compost individuel.

- Compréhension du fonctionnement de la déchetterie.
- Débattre sur la consommation responsable et son importance.
- Le compostage individuel : intérêts, fonctionnement.

### 4ème étape (animateur et enseignant) : Prolongements possibles en fonction du projet de l'école ou de la classe

- Réalisation d'un état des lieux de la gestion des déchets à l'école.
- Initier la mise en place d'une collecte sélective.
- Fabrication et utilisation d'un composteur.
- Visite du centre de tri et centre de stockage départemental.
- Réalisation artistique et/ou documentaire sur la thématique déchet.
- Initier un projet éco-école
- Formaliser un Contrat Education Environnement Lozère.

Proposition de mise en œuvre de l'opération 2009-2010  
au niveau des services de l'Education Nationale et de l'Enseignement Catholique

Afin de commencer les interventions dans les classes en octobre 2009 dans la circonscription de Mende et de Marvejols, voici les 3 étapes organisées en amont :

**1) la Rencontre Départementale :**

Le 25 juin 2008 à 15 H 00 le S.D.E.E. et le R.E.E.L. soumettent le projet à l'avis de l'Inspecteur d'Académie qui le valide et autorise ainsi le lancement de cette campagne. Cette campagne a lieu sur la circonscription de Florac durant l'année scolaire 2008-2009 et se poursuivra sur les circonscriptions de Mende et Marvejols en 2009-2010.

**2) Des Rencontre préalables :**

Le 12 juin 2009 une réunion a lieu à l'IEN de Mende avec les deux conseillers pédagogiques pour fixer le déroulement de cette sensibilisation sur les deux autres circonscription de la Lozère. Une rencontre de bilan et perspectives sera proposé à l'IEN de Florac.

Pour l'Enseignement Privée, un contact est pris fin juin 2009 avec Mme Vayssier au Diocèse de Mende, vue son départ à la retraite le relais sera assuré par son remplaçant, avec qui un rendez-vous est sollicité.

Le 18 septembre de 14 H à 16 H, une rencontre avec les 6 animateurs réalisant les interventions pédagogiques dans les classes est organisé dans les locaux du Réel à Florac. Les services pédagogiques de l'IA de Lozère et du Diocèse de Mende y sont cordialement invités.

Il s'agira de :

- présenter les outils pédagogiques utilisés
- recadrer les objectifs pédagogiques si nécessaire
- organiser les modalités d'intervention dans les classes
- discuter du contenu des animations pédagogiques pour les enseignants
- mettre en œuvre des outils de valorisation des projets ( présence des EMALA)

**3) les réunions de contact avec les directeurs :**

Avec l'accord de chaque Inspecteur de circonscription de l'Education Nationale et du Diocèse de Mende, le R.E.E.L présentera cette campagne lors des réunion de rentrée des directeurs d'école des circonscriptions de Mende et Marvejols en septembre 2009.

Ce projet d'EEDD d'envergure départemental nécessite l'approbation et l'appropriation de tous les échelons de l'Education Nationale et du Diocèse de Mende.